



Déclaration Liminaire CSA 19 avril 2023

Monsieur le Directeur Fonctionnel du SPIP du Loiret,

Cette première réunion du CSA préfigure déjà l'avenir du dialogue social dans notre société.

Alors que le pays fait face à l'autoritarisme de son gouvernement sur la réforme des retraites et son refus d'entendre les oppositions ;

Alors que le dialogue syndical est bafoué dans toutes les instances de l'administration : suppression des CHSCTD, expulsion des OS des instances professionnelles (CAP, ...) ;

Alors que le simple fait de débattre et d'échanger semble devenu une insulte au sein de notre administration.

La CGT SPIP CVDL aspire, toujours naïvement, à un management bienveillant et une égalité de traitement entre agents.

Pourtant, malgré cette conclusion à la dernière déclaration liminaire du dernier CTS de l'Histoire, le constat est simple :

C'EST ENCORE PIRE !

Depuis votre arrivée, vous n'avez cessé de dégrader les conditions de travail de l'ensemble de vos personnels pourtant déjà abîmés.

Disons le clairement, le problème du SPIP du LOIRET, c'est sa Direction !

Monsieur le Directeur, nous ne vous ferons pas l'injure de vous relire la dernière déclaration liminaire de notre syndicat, ne doutant pas de l'intérêt que vous semblez y avoir porté si l'on s'en tient aux évolutions que l'on constate depuis lors.

Vos réunions de service, temporellement contraintes, sont devenues une parodie de dialogue prétexte à la bonne parole hiérarchique mais où la moindre remarque vous est devenue insupportable.

A lire les principales compétences attendues d'un cadre sur le site internet du Ministère, le sens de l'écoute semble être une qualité indispensable.

IL SEMBLE POURTANT BIEN QUE VOS OREILLES SOIENT BOUCHEES, MONSIEUR LE DIRECTEUR !

Votre mépris court jusqu'au temps de réponse, voir l'absence de retour aux écrits figurant dans le cahier CHSCTD.

Et que dire encore de la transmission de vos 14 documents préparatoires à ce CSA pile 8 jours avant l'instance.

BAYONNER est devenu votre seule technique managériale.

Vous avez installé au SPIP 45 un management par la terreur où la menace de sanction est devenu une norme.

La situation ne serait pas aussi dramatique si le constat n'était pas fait que les personnels concernés sont ceux syndiqués ou ceux qui questionnent votre Direction sur ses méthodes.

Que dire pourtant lorsque certains cadres se permettent de vociférer impunément sur leurs agents avec votre caution ? Que dire encore lorsque ce type de dérapage a déjà été dénoncé par cette OS à l'occasion d'une déclaration liminaire du CTS du 17 décembre 2022 ?

Votre réponse est pourtant bien différente !

IL Y A DONC UNE LEGIMITE À ÊTRE MALTRAITANT SI ON EST CADRE !

La CGT vous rappellera que certaines pratiques discriminatoires peuvent relever de qualification pénale.

La CGT vous affirmera que si votre encadrement se permet encore quelques débordements, elle se réserve le droit d'accompagner l'agent victime qui le souhaiterait dans son CRP, voire dans son dépôt de plainte.

Faut-il vous rappeler encore que cette organisation syndicale a bénéficié, lors des dernières élections professionnelles, de sa reconduction comme principale OS au sein des SPIP ainsi que dans le Loiret ? Vos Directions ont pourtant un grand intérêt à favoriser un climat d'échange bienveillant et de dialogue social au risque de porter à défaut la responsabilité d'une colère qui émergerait dans la radicalité et non dans le relais des corps intermédiaires.

Face à cet enjeu, votre inconsistance est d'autant plus irresponsable !

Le sujet du dialogue social au SPIP 45 mérite une plus grande considération que quelques moqueries ou légèretés distillées pas si discrètement au coin d'un bureau et il est dommageable que ce soit à l'OS de vous le rappeler.

L'égalité de traitement entre tous n'est pas une option mais bien une obligation sauf à faire de votre service un lieu de divisions et d'ambiance de travail délétère

VOUS ÊTES LE GARANT DE LA SANTE DE VOS PERSONNELS ET IL EST TROP FACILE DE VOUS PLANQUER DERRIERE VOS DIRECTIVES POUR L'OUBLIER !

La position hiérarchique n'interdit pas une réflexion sur les conséquences de vos ordres sur vos personnels et l'avenir de nos services, fut-ce la bonne parole venant d'en haut.

Vos agents voient chaque jour le sens de leur métier disparaître alors qu'ils sont encouragés à devenir des criminologues, des caisses enregistreuses de facteurs de risques ou des techniciens de grilles prétendument scientifiques.

Nous penserons aussi à nos collègues PA devenus des usines à statistiques ou nos agents DDSE à qui on ne manquera pas de trouver encore de nouvelles astreintes en réfléchissant ensuite aux moyens d'assurer leur sécurité.

Alors que la DAP semble résolument déterminée à appliquer méthodiquement les conclusions du rapport SAUVET, vous agissez sans vergogne comme son bras armé en proposant votre contribution à la délégation de nos missions au monde associatif.

**VOUS SCIEZ DELIBEREMMENT LA BRANCHE À LAQUELLE VOUS ÊTES
ACCROCHE DANS L'ESPOIR QUE VOUS LA VERREZ SEULEMENT TOMBER MAIS
EN OUBLIANT QUE C'EST LE TRONC QUI MAINTIENT L'ARBRE EN VIE !**

**L'ampleur de votre trahison s'apprécie à la valeur de vos primes, celle que vous
semblez donner à l'avenir du SPIP.**

Dans ces conditions, est-il anormal de constater le nombre de desiderata de départs formulés par les personnels ?

Cela ne provoque pourtant aucun questionnement sur vos méthodes et vos orientations.

La teneur de cet écrit n'est en rien comparable au climat de malveillance que vous avez su diffuser au sein du SPIP du Loiret.

Nous avons toutefois toujours l'espoir que ces quelques propos amènent un retour de votre part et une réelle ouverture à l'occasion de cette instance de dialogue social.

Vous noterez, pour vous citer Monsieur le Directeur, que vos « petits lapins », ont bien appris.

La CGT SPIP CVDL